

UNIVERSITE

LYON II

ch 8903

T 101

IPSE suene
de l'educat

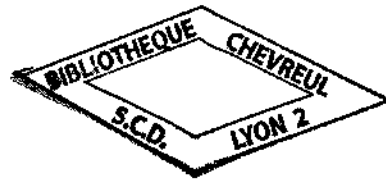
LES CHOIX PROFESSIONNELS

DES FILLES :

EVOLUTION ET EDUCABILITE ?

ETUDE DE CAS

DANS LA REGION RHONE-ALPES



Simone TABOUREL

Conseillère d'Orientation - C.I.O.

Annecy (Haute-Savoie)

THESE

présentée pour le

DOCTORAT DE 3^e CYCLE

EN SCIENCES DE L'EDUCATION

sous la direction de M. MANIFICAT 63

Directeur de Recherches à l'Université Lyon II

1983

P L A N D' E N S E M B L E

0	- INTRODUCTION GENERALE	5
01	- POSITION DU PROBLEME	10
02	- MOTIVATIONS PERSONNELLES	12
03	- PROBLEMATIQUE	14
I	- <u>LA SCOLARITE FEMININE</u>	18
1.1.	- Les données de base démographiques	19
1.1.1.	- La pyramide des âges	19
1.1.2.	- Le taux de féminité	19
1.2.	- Les effectifs par sexe, âge, et niveau	20
1.2.1.	- Les effectifs féminins dans l'enseignement du 1er degré	20
1.2.2.	- Les effectifs féminins dans les établissements publics et privés du 2nd degré	22
1.2.3.	- Les effectifs féminins dans l'ensemble de l'enseignement du 2nd degré, public et privé	23
1.3.	- Comportement par âge et niveau dans l'enseignement du second degré	25
1.3.1.	- La part des filles dans l'enseignement du 1er cycle	25
1.3.1.1.	- Dans l'enseignement public	25
1.3.1.2.	- Dans l'enseignement privé	26
1.3.1.3.	- Dans les C.P.P.N., C.P.A. et C.E.P.	27
1.3.2.	- Les effectifs du second cycle technique court et long	29
1.3.2.1.	- Comportement dans l'enseignement public	29
1.3.2.2.	- Comportement dans l'enseignement privé	30

1.3.3. - Les comportements féminins dans l'enseignement du 2nd cycle long	32
1.4. - La réussite aux examens	35
1.4.1. - La réussite en fin de 1er cycle : le B.E.P.	35
1.4.2. - Les résultats des examens de l'enseignement technique court	36
1.4.2.1. - Au niveau des C.A.P.	36
1.4.2.2. - Au niveau des B.E.P.	37
1.4.3. - Les résultats donnant accès à l'enseignement supérieur	38
1.4.3.1. - Le baccalauréat général	39
1.4.3.2. - Le baccalauréat de technicien	41
1.4.3.3. - Le brevet de technicien	42
1.5. - L'enseignement supérieur	42
1.6. - Conclusion	43
II - <u>LE TRAVAIL FÉMININ</u>	50
2.1. - L'activité féminine, un fait irréversible	51
2.2. - Les handicaps du travail féminin, un fait persistant	52
2.2.1. - Disparités salariales	52
2.2.2. - Moindre qualification	54
2.2.3. - Déclassification par rapport au niveau de formation	57
2.2.4. - Précarité plus élevée du travail féminin	60
2.2.5. - Conditions de travail souvent plus difficiles	63

2.3. - Les secteurs caractéristiques de l'activité féminine	67
2.3.1. - Le secteur ouvrier	67
2.3.2. - Le secteur employé	68
2.3.3. - Les personnels de service	72
2.3.4. - Les femmes cadres moyens	73
2.3.5. - Les femmes dans les professions libérales et cadres supérieurs	75
2.3.6. - Conclusion	78
2.4. - Le travail féminin dans la région Rhône-Alpes	79
2.4.1. - Augmentation des effectifs salariés et du nombre des actifs	79
2.4.1.1. - Féminisation des effectifs	79
2.4.1.2. - Accroissement des effectifs	80
2.4.2. - Fragilité des emplois et chômage	81
2.5. - Conclusion	83
III - <u>ANALYSE DE CONTENU DES DEUX NUMEROS DE LA REVUE "AVENIRS"</u>	87
3.1. - But et méthode de l'analyse de contenu	89
3.2. - Méthodologie de l'analyse de contenu des deux numéros de la revue "Avenirs"	91
3.3. - Revue "Avenirs" - "Les carrières féminines", avril - mai 1965	94
3.3.1. - Ensemble I - "La nature" féminine	95
3.3.1.1. - Thème : Vocation, innéité des dons, apostolat	95
3.3.1.2. - Thème : Prédetermination des métiers féminins	98

3.3.1.3.	- Thème : Féminité associée à l'idée de mariage et maternité	101
3.3.1.4.	- Thème : Féminité : incompatible avec la prise de responsabilités	105
3.3.1.5.	- Thème : Séduction nécessaire pour certains métiers	109
3.3.1.6.	- Thème : Travail qui convient bien aux femmes	113
3.3.2.	- Ensemble II - Les faits de culture	119
3.3.2.1.	- Thème : Accès possible aux différentes professions	119
3.3.2.2.	- Thème : Dévalorisation du travail féminin	122
3.3.2.3.	- Thème : Incompatibilité du travail des femmes avec la vie familiale	125
3.3.2.4.	- Thème : Travail des femmes complémentaire de celui de l'homme	129
3.3.2.5.	- Thème : Opposition masculine	133
3.3.2.6.	- Thème : Supériorité professionnelle masculine	139
3.3.3.	- Commentaires	142
3.3.4.	- Conclusion	151
3.4.	- Revue "Avenirs" de 1975 - "Faire carrière au féminin"	154
3.4.1.	- Constat d'une situation	156
3.4.1.1.	- Thème : Travail féminin : travail peu valorisé	156
3.4.1.2.	- Thème : Misogynie	161
3.4.1.3.	- Thème : Travail féminin concurrentiel du travail masculin	171
3.4.1.4.	- Thème : Sexisme et discrimination	175
3.4.1.5.	- Thème : Handicap et surenchère de difficulté	183
3.4.1.6.	- Thème : Changements et améliorations nécessaires	189

4.3.1.5. - Les métiers cités	290
4.3.1.6. - Les réactions face aux stéréotypes	293
4.3.2. - Conclusion	297
4.4. - Les jeunes filles dans les établissements de formation peu "féminins"	302
4.4.1. - Objectifs et méthode	302
4.4.2. - Analyse des résultats	304
4.4.2.1. - Les motivations	304
4.4.2.2. - L'adaptation	308
4.4.2.3. - Les attitudes et les comportements	311
4.4.2.4. - Les études, le travail, les débouchés	314
4.4.3. - Discussion - commentaires	320
4.4.4. - Conclusion	326
4.5. - Les femmes dans l'exercice de métiers peu "féminins"	330
4.5.1. - Objectifs et méthode	330
4.5.2. - Analyse des résultats	331
4.5.2.1. - L'activité professionnelle	331
4.5.2.2. - L'exercice du rôle "naturel" traditionnel : épouse et mère	346
4.5.2.3. - L'image de soi	354
4.5.3. - Discussion - commentaires	359
4.5.4. - Conclusion	364

4.6. - Les conseillers d'orientation : opinions face au problème	367
4.6.1. - Objectifs et méthode	367
4.6.2. - Les résultats de l'enquête	369
4.6.2.1. - Conscience du problème	369
4.6.2.2. - Evaluation de l'influence	372
4.6.2.3. - Attitudes face au changement et solutions proposées	375
4.6.3. - Discussion - commentaires	381
4.6.4. - Conclusion	384
V - <u>QUELLE EVOLUTION ET QUELLE EDUCABILITE ?</u>	389
5.1. - Des raisons d'ordre économique ?	393
5.2. - Des raisons d'ordre idéologique ?	412
VI - <u>CONCLUSION</u>	428

I - LA SCOLARITE FEMININE

1 - 1 - LES DONNÉES DE BASE DEMOGRAPHIQUES (1)

Le nombre de naissances n'est pas équivalent pour les enfants des deux sexes, il naît plus de garçons que de filles, et cette "suprématie" masculine dure pendant toute la période où les enfants des deux sexes sont scolarisables, l'équilibre entre l'un et l'autre ne se situant qu'aux environs de 40 ans.

1.1.1. - La pyramide des âges (cf : graphique 1 en annexe).

Cette pyramide construite à partir de projections démographiques de l'I.N.S.E.E., basées sur le recensement de 1975 montre au 1er janvier 1977 un écart de 16 012 naissances entre les deux sexes au profit des garçons :

- au 1. 1. 1977

. sexe masculin	364 392
. sexe féminin	348 380

Sur la génération des 0 - 24 ans, un écart à peu près constant de 3 % est enregistré.

1.1.2. - Le taux de féminité

Le rapport entre les deux sexes au 1. 1. 1977 donne pour 100 naissances un pourcentage de filles en fonction de leur âge de :

0	48, 88	6 ans	49, 01	16 ans	48, 98
4 ans	48, 80	12 ans	48, 88	20 ans	49, 23
		24 ans	49, 13		

Ces chiffres montrent l'écart entre les deux sexes au profit des garçons.

(1) - Source : S.E.I.S./ 4 du Ministre de l'Education. D.T. n° 183. Le comportement féminin au cours de la scolarité primaire et secondaire (1968/1969 à 1978/1979)

1 - 2 - DES EFFECTIFS PAR SEXE ET NIVEAU

1.2.1. - Les effectifs dans l'enseignement du 1er degré

D'après l'étude statistique portant sur le taux de féminité et le pourcentage des filles dans l'enseignement public et privé au cours des trois années scolaires : 1975 - 1976, 1976 - 1977, 1977 - 1978, on constate (voir graphique II en annexe) :

. une part plus importante de filles de 2 à 3 ans dans l'enseignement public, phénomène d'adaptation et de maturité des filles plus "dociles", même petites.

. au niveau du cours préparatoire, on retrouve la même généralité que dans l'enseignement préélémentaire, à savoir que l'avance scolaire est une constante de la scolarité féminine :

- soit par entrée plus jeune au C.P. par dérogation
- soit par saut de classe.

Répartition par âge et part des filles au CP public

Années Ages	1975 - 1976		1976 - 1977		1977 - 1978	
	Répartition par âge	Part des filles	Répartition par âge	Part des filles	Répartition par âge	Part des filles
5 ans	2,9	54,0	2,6	54,8	2,2	56,6
6 ans	79,6	48,6	79,9	48,4	81,9	57,1
7 ans	14,5	43,0	14,7	42,9	13,3	48,7
8 ans	2,3	40,7	2,1	39,1	1,9	42,9
9 ans	0,5	41,6	0,4	41,6	0,4	41,9
	<u>100,0</u>		<u>100,0</u>		<u>100,0</u>	

. pour les autres niveaux de l'enseignement élémentaire, la répartition par âge de l'enseignement élémentaire public montre que les filles restent majoritairement parmi les enfants en avance. Cette avance est un phénomène constant au cours de la scolarité élémentaire et a tendance à se renforcer, comme le montrent ces exemples pris sur deux générations différentes.

Part des filles en pourcentage par rapport à l'ensemble des effectifs par âge

1975 - 1976	1976 - 1977	1977 - 1978
CP à 5 ans = 53,96 %	CE 1 à 6 ans = 53,95 %	CE 2 à 7 ans = 55,62 %
CE 2 à 7 ans = 54,29 %	CM 1 à 8 ans = 54,61 %	CM 2 à 9 ans = 54,94 %

• au niveau de la répartition et de la part relative des effectifs féminins par âge et niveau, dans l'enseignement public (voir tableau II en annexe), on remarque que le pourcentage des filles diminue avec l'âge à l'intérieur de chaque niveau, elles sont donc moins nombreuses à redoubler. Il semble que les filles s'adaptent mieux que les garçons au système d'enseignement élémentaire. Pour les enfants en retard, le pourcentage des garçons est plus élevé. Par contre, pour les enfants très en retard, bien que les effectifs soient faibles, la part des filles est importante parce qu'elles sont moins facilement dirigées vers l'enseignement spécialisé.

• dans l'enseignement spécial, la "meilleure" adaptation des filles à l'enseignement élémentaire va de pair avec une proportion plus faible de l'effectif féminin dans ce type d'enseignement.

- parce qu'elles suivent mieux dans l'enseignement traditionnel.
- parce que les structures d'accueil pour elles sont moins nombreuses.

Sur l'ensemble des effectifs de l'enseignement spécialisé, on dénombre un total de 138 453 filles pour 211 179 garçons, soit un taux de masculinité de 60,4 %. Ce taux croît à tous les âges pour atteindre 63,3 % à 17 ans.

Ces taux plus élevés pour les garçons permettent d'émettre deux hypothèses :

- un comportement des parents différent selon le sexe de l'enfant, avec un placement plus systématique des garçons dans les établissements spécialisés, dû aux offres d'accueil plus importantes et au caractère parfois violent des sujets, difficiles à intégrer dans des classes de type traditionnel.

- un maintien des filles le plus longtemps possible dans des structures primaires, soit par "docilité" de caractère, soit par offre de capacités d'accueil plus réduites pour les filles, soit encore parce qu'elles sont plus facilement gardées par leur famille.

1.2.2. - Les effectifs féminins dans les établissements publics et privés du second degré

Les effectifs féminins dans les établissements du second degré se sont accrus à tous les niveaux pour l'enseignement public et ont connu des variations aux différents cycles de l'enseignement privé. Celui-ci reste complémentaire de l'enseignement public, soit par rejet des élèves de ce type d'enseignement ou par choix des parents de scolariser leurs enfants dans l'enseignement privé.

Les effectifs féminins connaissent selon les niveaux d'études des variations différentes tant en valeur absolue qu'en pourcentage par rapport au total des effectifs des deux sexes.

Variation des effectifs féminins en valeur absolue et pourcentage de
1968-1969 à 1977-1978

	PUBLIC		PRIVE	
	V.A.	%	V.A.	%
Total 1er cycle F	+ 170 549	+ 27,8	+ 32,583	+ 12,8
Total 1er cycle G + F	+ 499 915	+ 26,2	+ 90 580	+ 18,9
Total 2è cycle court F	+ 39 326	+ 18,5	- 26 045	- 20,1
Total 2è cycle court G + F	+ 109 889	+ 28,7	- 21 475	- 11,7
Total 2è cycle long F	+ 158 921	+ 55,6	+ 40 481	+ 43,8
Total 2è cycle long G + F	+ 218 970	+ 38,8	+ 65 173	+ 37,6

L'augmentation générale des effectifs dans l'enseignement du second degré public et privé, mis à part le second cycle court, est la conséquence :

- de l'accroissement démographique des années 1962 à 1966, répercutant au niveau du 1er cycle ;

- du développement des formations professionnelles courtes B.E.P. et C.A.P. en 2 ans.

- de la poursuite des études jusqu'en terminale en fonction des difficultés d'insertion dans la vie active.

1.2.3. - Les effectifs féminins dans l'ensemble de l'enseignement technique du second degré public et privé.

Pourcentages par rapport à l'ensemble des filles de l'enseignement du 2nd degré.

Effectifs Secteur	1972-1973		1973-1974		1974-1975		1977-1978	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Public	362 578	19,5	381 809	20,2	399 207	20,8	464 673	23,2
Privé	147 129	29,4	148 113	28,8	150 668	29,2	156 605	29,6

Les résultats de 1975 - 1976 et 1976 - 1977 qui ne donnent pas la répartition par sexe pour les Bln (baccalauréat de technicien) n'ont pas été mentionnés. Les points calculés suffisent à constater l'accroissement en valeur absolue des effectifs féminins dans l'enseignement technique et la même augmentation dans l'enseignement public en pourcentage. Dans le privé, cet accroissement se fait davantage sentir tant au niveau des préparations du second cycle court qu'au niveau dépendant du second cycle long, phénomène de compensation au niveau du second cycle public.

La part des effectifs féminins dans l'enseignement public du second cycle long s'est accrue constamment de 1968-1969 à 1977-1978 en passant de 50,5 % à 56,7 % par rapport au total des effectifs du 1er cycle.

Dans l'enseignement privé, mis à part le résultat de 1969-1970, cette augmentation est plus faible. Il y a donc chez les filles poursuite des études secondaires, par manque de débouchés dans la vie active (peu de sections d'apprentissage leur sont offertes), moins de possibilités "d'espoir" vers les activités tertiaires, la prépondérance dans les sections littéraires ou économiques en étant un exemple.

Le départ des garçons pour le service national, ou vers des activités professionnelles (préparation technique) contribue également à modifier le rapport des deux sexes dans l'enseignement traditionnel long, qui constitue parallèlement un phénomène de rétention pour les filles.

1 - 3 - COMPORTEMENT PAR AGE ET NIVEAU DANS L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE

En ce qui concerne les effectifs féminins de l'enseignement du second degré, la part des filles reste, pour les différents cycles, supérieure à celle des garçons, mais la situation est nuancée selon les âges et les niveaux d'études.

1.3.1. - La part des filles dans l'enseignement du 1er cycle

De 1968-1969 à 1977-1978, la part des filles dans l'enseignement public est restée globalement stable (de 50,9 % en 1968-1969; elles sont passées à 50,7 % en 1977-1978). Durant la même période, la part des filles dans l'enseignement privé n'a cessé de diminuer, rétablissant un équilibre des sexes... L'enseignement privé s'étant moins fortement féminisé, la part des filles est passée de 53,3 en 1968-1969 à 50,2 en 1977-1978.

1.3.1.1. - Dans l'enseignement public (voir en annexe tableau III)

Aux niveaux des 6ème et 5ème, les garçons restent majoritaires dans l'ensemble des effectifs, les paliers d'orientation se situant en fin de 5ème. La présence des filles à ces niveaux est en concordance avec le taux de féminité par âge. Elles restent cependant plus nombreuses à être en avance scolaire tels que le montre les chiffres suivants :

- 55 à 52 % en 6ème pour les élèves de 10 et 11 ans
- 56 à 54 % en 5ème pour les élèves de 11 et 12 ans
- 57 à 56 % en 4ème pour les élèves de 12 et 13 ans
- 58 à 57 % en 3ème pour les élèves de 13 et 14 ans.

L'avance acquise à l'école élémentaire, soit par dérogation au C.P., soit par saut de classe au cours de la scolarité, est conservée dans l'enseignement du premier cycle. L'augmentation progressive des pourcentages des filles jeunes traduit une part de redoublement plus importante chez les garçons aux mêmes âges.

Le sexe masculin est mieux représenté dans les classes d'âge modal, les filles étant en général soit plus jeunes, soit plus âgées ; (ceci est surtout vrai pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème} où, pour les garçons, il y a orientation vers l'enseignement technique court après la 5^{ème}).

Au niveau des classes de 6^{ème} et 5^{ème} pour les élèves âgés de 14-15 ans ou plus, on assiste à un renversement de tendance puisque la part des filles n'est respectivement que de 45,1 % et 44,4 % en 1977-1978 en 6^{ème} et 49,7 % et 43,1% en 5^{ème}. Ce constat au niveau de ces deux classes montre que les filles sont encore largement majoritaires parmi les élèves jeunes et que d'autre part, les garçons très en retard sont maintenus dans le système traditionnel avant d'être orientés vers un enseignement spécialisé ou vers un enseignement technique court.

1.3.1.2. - Dans l'enseignement privé (voir tableau IV en annexe)

Au niveau des 6^{ème}, on assiste à une diminution de la part des filles âgées beaucoup plus importante dans l'enseignement privé que dans l'enseignement public de 1974-1975 à 1977-1978.

15 ans et + en 6 ^{ème}	1974-1975	1975-1976	1976-1977	1977-1978
Public	48,5 %	47,4 %	43,9 %	44,4 %
Privé	56,2 %	52,2 %	44,7 %	36,4 %

Parallèlement à la diminution relative des filles dans l'enseignement public à 15-16 ans au niveau de la 5^{ème}, une augmentation des élèves âgées de 16 ans et plus dans le privé reflète partiellement les passages du public vers le privé pour les élèves ayant à redoubler une classe.

Chez les élèves de 3ème, on trouve à partir de 17 ans un pourcentage de filles très important : 66,8 %, à 18 ans en 1977-1978. Ce chiffre a d'ailleurs diminué durant la période considérée, mais à cet âge, dans l'enseignement privé et à ce niveau, plusieurs éléments se cumulent : les redoublements du privé, les passages public - privé, le départ des garçons vers un enseignement technique.

1.3.1.3. - Dans les C.P.P.N. - C.P.A. et C.E.P. (voir tableau V en annexe)

Au niveau des C.P.P.N. (classes pré-professionnelles de niveau) et C.P.A. (classes préparatoires à l'apprentissage) relevant essentiellement de l'enseignement public, on constate une faible proportion de filles (sauf de filles âgées dans l'enseignement privé). Ceci montre partiellement l'attitude des parents vis à vis des filles que l'on maintient dans le système scolaire traditionnel, faute de pouvoir être intégrées dans un enseignement spécial, soit par réticence des familles, soit par manque de places dans les sections d'apprentissage réservées aux garçons.

Au niveau des C.E.P. (classes d'études professionnelles), on retrouve des filles accusant un gros retard scolaire. Ce niveau remplace les anciennes classes de fin d'études et n'est sanctionné par aucun examen.

Mais il est à noter que les effectifs des C.E.P. sont peu nombreux et ne touchent en fait qu'une part infime des élèves de l'enseignement du premier cycle.

L'étude des sorties de l'enseignement pour les élèves de C.P.P.N. et des C.P.A. (1), montre que le fonctionnement de ces classes est directement lié

(1) - Source : CLEMENCEAU P. et VIRVILLE (M. de) Economie et statistique n° 134
juin 81 - Garçons et filles face à leur insertion professionnelle.

aux conditions d'accès à l'apprentissage pour lesquelles les filles apparaissent nettement défavorisées. Alors que les sorties de C.P.P.N. et de C.P.A. se font dans des proportions presque équivalentes pour filles et garçons (voir tableau ci-dessous), une part importante de garçons trouve une place d'apprenti, ce qui n'est pas le cas des filles.

Filières	Effectifs scolarisés	Taux de féminité des effectifs (en %)	Sorties du système scolaire y compris apprentis	Taux de féminité des sorties (en %)	Taux de féminité des sorties (apprentis exclus) (en %)
C.P.P.N.	131 000	43	27 200	44	56
C.P.A.	80 000	35	70 200	34	52
C.E.P.	60 000	60	8 600	58	63

Source : Observatoire EVA (1976-1978) et SEIS (Ministère de l'Education 1976)

Ce phénomène est général et concerne toutes les classes qui alimentent de façon importante les entrées en apprentissage ; ainsi si l'on considère l'apprentissage comme une forme d'emploi (apprentis comptés parmi les sortants du système éducatif), on conclura que les jeunes filles quittent le système scolaire moins rapidement que les garçons, quelle que soit la classe d'origine : le taux de féminité des sorties est inférieur ou égal à celui des effectifs scolarisés. Par contre, si l'on exclut des sorties les jeunes entrant en apprentissage (l'apprentissage étant alors considéré comme une forme de poursuite d'études), on conclura que les jeunes filles quittent le système éducatif plus rapidement. Cette situation résulte du faible développement de l'apprentissage féminin concentré presque exclusivement dans les métiers des soins personnels (coiffure) et du commerce.

1. 3.2. - Les effectifs du second cycle technique court et long

De 1972-1973 à 1977-1978, les effectifs féminins sur le total des préparations de l'enseignement technique public ont augmenté de 28 %; soit 100 000 élèves supplémentaires. Au niveau des établissements privés avec 10 000 élèves de plus, l'enseignement technique connaît un accroissement des effectifs féminins de + 6 %. Il y a donc, tant au niveau de l'enseignement public que de l'enseignement privé, une forte croissance des effectifs du technique. Mais ces effectifs se répartissent différemment selon les sexes, d'après les types d'établissements publics ou privés.

1.3.2.1. - Comportement des effectifs dans l'enseignement public

Sauf pour les préparations de type B.E.P., où les effectifs féminins sont largement majoritaires et pratiquement constants, l'enseignement technique public est "masculinisé". La part des filles au niveau des C.A.P. 3 ans et des C.A.P. 2 ans reste respectivement égale à 37 % et 23 %. Ces préparations de type C.A.P. en 2 ou 3 ans conduisant vers le secteur secondaire sont en effet majoritairement demandées par les garçons.

Pour les C.A.P. en 3 ans, l'accueil des filles se fait bien souvent en fonction des places offertes et du comportement économique de la région. Ce phénomène de concentration des effectifs dans certains groupes de métiers est plus fort chez les filles que chez les garçons car l'éventail des formations est moins important. Il y a aussi pour les garçons une intégration plus facile dans la vie active.

Par contre, lorsque les préparations de type B.E.P. sont à dominante tertiaire, la part des filles y est "normalement" majoritaire.

En 1977-1978, les formations dominantes sont :

Groupes - 30 : secrétariat, dactylographie	37 532 élèves soit 33,6 %
37 : secteur paramédical	15 914 élèves soit 14,2 %
31 : techniques financières et comptables	23 914 élèves soit 21,4 %
29 : techniques administratives et juridiques	21 178 élèves soit 18,9 %
	<hr/>
	98 538 élèves soit 88,1 %

Pour les B.T. (brevets de technicien) et les B.Tn (baccalauréats de technicien), on constate une augmentation des effectifs des filles durant la période de 1972-1973 à 1977-1978 de 149 301 élèves à 218 278 en faveur des préparations appartenant au groupe 30 (secrétariat) et portant sur les techniques administratives. Proportionnellement à l'accroissement général des effectifs de B.T. et B.Tn, la part des filles augmente aux dépens des préparations masculines (surtout au niveau des B.Tn. amenant à des emplois de bureau dépendant du secteur tertiaire).

1.3.2.2. - Comportement des effectifs dans l'enseignement privé

La part des filles calculée dans chacune des différentes préparations montre que la féminisation de l'enseignement technique privé accuse, au cours de la période considérée, une légère diminution, mais la création des B.E.P. a permis le rééquilibrage des sexes. Par contre, au niveau des préparations de type B.T. et B.Tn, la part des filles, moins conséquente que dans les formations courtes, tend à augmenter.

Pour l'année 1977-1978, les filles se répartissent dans les secteurs suivants :

- Au niveau C.A.P. en 3 ans, on enregistre 53 534 filles, soit 63,2 % des effectifs. Les formations dominantes sont au point de vue des effectifs totaux :

- Groupes - 44 : sténo-dactylos, aides-comptables	11 165 élèves soit 21,7 %
33 : commerce et distribution	10 655 élèves soit 19,9 %
39 : hôtellerie et collectivités	10 593 élèves soit 19,8 %
21 : habillement	7 479 élèves soit 14,0 %
	<hr/>
	40 342 élèves soit 75,4 %

Au niveau des B.E.P. en 2 ans, les effectifs féminins sont passés de 27 800 en 1972-1973 à 38 155 en 1977-1978, soit un accroissement de 10 355 élèves (+ 37 %) avec une part de filles pratiquement constante.

En 1977-1978, les formations dominantes sont :

- Groupes - 30 : secrétariat - dactylographie	17 015 élèves soit 44,6 %
37 : secteur paramédical	8 035 élèves soit 21,2 %
31 : techniques financières et comptables	6 565 élèves soit 17,2 %
29 : techniques administratives et juridiques	4 793 élèves soit 12,6 %
	<hr/>
	36 458 élèves soit 95,6 %

Pour les B.T. et B.Tn. dans l'enseignement privé, la part des filles reste inférieure par rapport à la répartition garçons-filles de l'enseignement public. Cette proportion est croissante de + 19 026 élèves, + 54,5 % par rapport à l'effectif féminin de 1972-1973. Durant la période étudiée, la part des filles augmente dans le même temps de + 5,3 %.

Deux types de formation rassemblent près des trois quarts des effectifs :

- Groupes : 44 : formation économique, commerciale juridique	28 929 élèves soit 53,7 %
30 : secrétariat, dactylographie, sténographie	9 825 élèves soit 18,2 %
	<hr/>
	38 754 élèves soit 71,9 %

La répartition des effectifs du second cycle court et long dans les établissements privés montrent le choix délibéré de certaines spécialités qui viennent compenser l'insuffisance des mêmes formations dans l'enseignement public. "N'étant pas soumis à la carte des spécialités, les établissements privés répondent prioritairement à la demande des familles pour se créer une clientèle, en particulier à ce niveau de formation qui s'adresse aux milieux populaires moins enclins à scolariser leurs enfants dans des établissements payants.

Délaissant les C.A.P. industriels, ces établissements proposent des B.E.P. tertiaires (36 % de leurs effectifs, 26 % dans le secteur public), en particulier ceux de carrières sanitaires et sociales, soins personnels et comptabilité", (1) toutes sections qui sont fortement féminisées.

1.3.3. - Le comportement féminin dans l'enseignement du second cycle long

La répartition par âge des filles en 1977-1978 scolarisées dans les classes de seconde, première et terminale, montre des proportions différentes dans l'enseignement public et privé.

(1) - AGULHON C. Quelques aspects de l'enseignement professionnel en France - in l'Orientation scolaire et professionnelle 1982 - n° 4 - P. 305

	Seconde		Première		Terminale	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Filles avec 1 an d'avance	7,8	8,9	7,2	8,2	7,5	8,6
âge théorique	54,0	46,7	50,9	43,5	44,6	38,6
1 an de retard	32,8	33,7	33,4	34,0	35,2	34,9
2 ans de retard	5,1	9,2	7,6	11,7	11,1	14,3

Garçons avec 1 an d'avance	7,3	8,4	6,1	6,9	6,3	6,5
âge théorique	46,8	41,1	41,7	36,3	35,0	30,7
1 an de retard	36,6	36,8	36,6	37,4	37,8	37,5
2 ans de retard	7,7	11,7	12,6	15,1	17,1	19,6

On constate de façon générale, quel que soit le niveau, un nombre d'élèves en avance scolaire plus important dans l'enseignement privé que dans l'enseignement public ; d'autre part, parmi ces élèves en "avance", les filles sont plus nombreuses que les garçons, et d'autant plus nombreuses qu'on se rapproche du baccalauréat. Par contre, la proportion de filles ou garçons à l'âge normal diminue de la seconde à la terminale, alors que les taux de redoublement pour les deux sexes passent de 11,1 % à 15,6 % en 1977-1978. Il y a par la suite plus de garçons ayant un an de retard que d'effectifs masculins à l'âge normal et la part des retards de 2 ans devient très importante pour eux dans l'enseignement privé pour atteindre 19,6 % en terminale.

La répartition des sexes dans les différentes séries des classes terminales pour la préparation d'un baccalauréat d'enseignement général montre une orientation :

- résolument littéraire pour les filles :

34,2 % en A en 1976-1977

32,9 % en A en 1977-1978

- résolument scientifique pour les garçons :

32,2 % en C en 1976-1977

31,0 % en C en 1977-1978

En fait, cette répartition "traditionnelle" semble^{se} moduler puisqu'il y a légère diminution de ces pourcentages respectifs.

Par contre, la série D = mathématiques et sciences de la nature, totalise un nombre d'élèves important :

31,8 % des effectifs féminins en 1976-1977

30,9 % des effectifs féminins en 1977-1978

33,0 % des effectifs masculins en 1976-1977

32,5 % des effectifs masculins en 1977-1978

La répartition par âge à l'intérieur de chaque série (voir tableau VI en annexe) permet de constater que les élèves en avance se dirigent davantage vers la série C, mathématiques et sciences physiques, et qu'elle a moins d'élèves âgés, tout laissent donc supposer qu'elle sélectionne les élèves "les plus doués".

A l'inverse, la série A cumule la plus faible part d'élèves en avance d'un an, et la plus forte proportion d'élèves en retard de 2 ans ou plus (surtout pour les garçons).

Cependant, il ne semble pas que, malgré leur meilleure réussite générale dans l'enseignement long et leur avance scolaire, les filles se dirigent^{nt} vers les formations scientifiques type terminale C, mais s'orientent davantage vers les terminales A. Le caractère discriminatoire du sexe joue donc sur l'orientation des élèves à partir des classes de seconde et surtout au niveau du baccalauréat.

1.4. - LA REUSSITE AUX EXAMENS

Au cours de la scolarité, des examens sanctionnent les préparations suivies, l'un à la fin du 1er cycle : le Brevet des Collèges (ancien B.E.P.C.), les autres en fin du second cycle : le baccalauréat d'enseignement général, le baccalauréat de technicien, le brevet de technicien, les examens de l'enseignement court.

1.4.1. - Les résultats en fin de 1er cycle, la réussite au B.E.P.C. (voir tableau VII en annexe).

Parallèlement aux effectifs plus nombreux de filles parmi les élèves jeunes des classes de 3ème, on trouve plus de candidates présentées et reçues à l'examen que de candidats. L'orientation après la fin des classes de 5ème ou de 4ème montre une prédominance masculine vers l'enseignement technique, donc le maintien des filles dans l'enseignement traditionnel. Mais il faut signaler que depuis la session de 1978, à partir du moment où les élèves sont admis en seconde d'un établissement public ou privé, ils obtiennent d'office l'examen. Pour les autres, l'examen reste obligatoire pour passer en classe supérieure.

Il semble donc normal que plus de filles bénéficient de ce passage direct puisqu'elles restent plus nombreuses dans l'enseignement long et réussissent plus facilement.

Le pourcentage de réussite à l'examen est un peu plus élevé pour les filles et davantage dans l'enseignement public que dans l'enseignement privé.

1.4.2. - Les résultats aux examens de l'enseignement technique court
(C.A.P. et B.E.P.) - (voir tableaux VIII et IX en annexe).

Les résultats des examens dans l'enseignement technique montrent sur les sessions de 1975, 1976, 1977, une réussite légèrement supérieure chez les filles, du moins en pourcentage, mais les examens du technique ne semblent pas bien adaptés aux compétences féminines car dans bien des matières les garçons sont plus nombreux et leurs effectifs ont crû plus rapidement.

Durant la période 1973 - 1977, les effectifs masculins sont passés :

- session 1973 : 280 245 candidats
- session 1977 : 309 826 candidats
- soit + 29 581 = 9,5 %

Les effectifs féminins sont passés de :

- session 1973 : 201 581 candidates
- session 1976 : 241 568 candidates
- soit + 39 987 = 16,6 %

pour enregistrer en 1977 une chute de 13 912 élèves, soit - 5,8 %.

1.4.2.1. - Au niveau des C.A.P. (certificat d'aptitude professionnelle - voir tableaux VIII et IX en annexe).

Les tableaux des résultats par séries permettent de constater que si les taux de réussite des garçons pour les C.A.P. départementaux sont supérieurs à ceux des filles, il ne semble pas y avoir de grosses différences au niveau des C.A.P. nationaux.

Mais ces C.A.P. départementaux n'ont qu'une faible importance au plan national (environ 2 000) et pourraient facilement être agglomérés aux C.A.P. nationaux.

Rappelons qu'un C.A.P. sanctionne trois années d'études professionnelles dans un L.E.P. (Lycée d'Enseignement Professionnel), où les élèves sont orientés après une classe de 5ème de Collège.

Dans les préparations aux C.A.P., l'orientation se différencie fortement selon la spécialité professionnelle. Les garçons se trouvent en majorité dans des sections industrielles (mécanique, bâtiment, menuiserie, métallurgie, fonderie); parmi les sections tertiaires, seule la préparation au C.A.P. d'aide comptable regroupe un nombre important de garçons. Les jeunes filles suivent au contraire des formations tertiaires (sténodactylo, commerce, aide-comptable, employée de collectivités); parmi les sections industrielles, celles de l'habillement accueillent un nombre important de jeunes filles. Ces dernières abandonnent plus fréquemment les préparations au C.A.P. que les garçons et si, parmi les jeunes qui arrivent en année terminale, la réussite à l'examen est voisine pour les deux sexes, la proportion d'échecs, supérieure dans les sections tertiaires implique un taux d'échec global plus élevé pour les filles.

1.4.2.2. - Au niveau des B.E.P.

Les résultats sont légèrement supérieurs pour les filles (61,8 % en moyenne sur les 6 sessions examinées contre 60,8 % pour les garçons.)

Années	Filles	Garçons
session 1972	63,5	60,3
session 1973	60,5	56,9
session 1974	63,0	61,40
session 1975	61,1	60,7
session 1976	61,4	59,4
session 1977	61,4	63,1

Cependant, si les scolarités se déroulent de façon analogue (proportion d'abandon et taux de réussite à l'examen voisins pour les deux sexes), c'est le choix des spécialités qui fait la différence: ainsi, si la place des jeunes filles est plus importante en B.E.P. qu'en C.A.P., ceci ne résulte pas d'une plus grande mixité des sections de B.E.P. mais d'un développement plus important des sections tertiaires. Celles-ci représentent en effet près de 70 % de l'ensemble des formations de B.E.P. et accueillent un garçon pour quatre filles, alors que ces dernières sont pratiquement absentes des sections industrielles.

1.4.3. - Les résultats donnant accès à l'enseignement supérieur

Dans l'ensemble des préparations au baccalauréat, les filles sont majoritaires à 55,2 % des effectifs présentés. Elles ont un taux de réussite supérieur à celui des garçons : 77,39 % contre 65,27 %.

1.4.3.1 - Le baccalauréat général (voir tableau X en annexe)

Parmi les différentes séries du baccalauréat de l'enseignement général, la part des filles est très inégale selon les préparations suivies.

A la session de 1977 dans la France métropolitaine, sur l'ensemble des effectifs :

Série A	59 143	effectifs dont	44 717	filles =	75,6 %
Série B	35 388	" "	22 231	" =	62,8 %
Série C	44 980	" "	16 094	" =	35,8 %
Série D	74 583	" "	39 986	" =	53,6 %
Série D'	2 196	" "	554	" =	24,8 %
Série E	8 040	" "	327	" =	4,1 %
Total général	224 332	effectif dont	123 899	filles =	55,2 %

Mises à part les deux séries A et D où les effectifs féminins sont largement représentés en valeur absolue et en pourcentage, la série B (économique et sociale), avec des effectifs moins conséquents est "féminisée" puisqu'elle comporte 62,8 % d'effectifs féminins.

Sur une série de candidates présentées et admises depuis 1969, on constate d'une part un accroissement des effectifs, quelle que soit la série, sauf pour le baccalauréat essentiellement littéraire (série A), et d'autre part des variations de taux de réussite.

Il y a donc eu parallèlement diversification des candidates féminines vers d'autres sections.

	1969	1977	Variation	V.A. et %
Série A	54 269	44 717	- 9 552	- 17,6 %
Série B	5 081	22 231	+ 17 150	+ 337,5 %
Série C	7 110	16 094	+ 8 984	+ 126,4 %
Série D	24 205	39 986	+ 15 781	+ 65,2 %
Série D'	177	544	+ 367	+ 207,3 %
Série E	130	327	+ 197	+ 151,5 %

De 1969 à 1977, progression par série en pourcentage des effectifs de candidates présentées

Mais consécutivement à ces accroissements d'effectifs de candidates présentées, les proportions de candidates admises sont beaucoup plus faibles. (Diminution du taux de réussite pour les séries A, B et D). Pour les séries B dont les effectifs se sont accrus considérablement, les taux de réussite n'ont connu que des oscillations inférieures au chiffre de 1969. Il semble donc qu'il y ait, pour différents types de préparations, revalorisation des examens présentés.

Par contre, au niveau des séries C, mathématiques et sciences physiques, l'augmentation de la part des filles s'accompagne d'un accroissement du taux de réussite (69,9 en 1969 à 77,8 en 1977). Assisterait-on à une démystification des préparations scientifiques et abstraites, essentiellement réservées jusqu'alors aux esprits masculins ?

D'autre part, la délivrance des C.F.E.S. (certificat de fin d'études secondaires), beaucoup plus nombreux pour les filles, dénote des abandons féminins supérieurs à ceux des garçons, l'obtention "obligatoire" du baccalauréat, clé d'entrée à l'université vers une "autre réussite" professionnelle n'étant pas recherchée avec autant de persévérance par les filles. Mais ces certificats

obtenus après un échec au baccalauréat (pour les candidats ayant obtenus au moins 8/20 de moyenne) ne sont en aucun cas un diplôme.

Le taux d'achec global des garçons : 34,7 % est supérieur à celui des filles : 29,7 % pour l'ensemble des baccalauréats de l'enseignement général pour la session 1977. Cette supériorité s'est affirmée dans toutes les séries.

La série A réunit 36,1 % des filles présentant l'examen et 14,4 % des garçons avec des taux d'échecs respectifs de 27,3 % et 34,2 %. Pour la série C, par contre, qui totalise 13,0 % des candidates et 28,8 % des candidats, les taux d'échec avoisinent 22,2 % pour les filles et 28,0 % pour les garçons.

En fait, les taux d'échec sont moindres chez les filles, quel que soit le baccalauréat présenté, mais l'écart est moins important en série C qu'en série A. Ils sont, d'autre part, moins importants que par le passé ; sur les résultats de la session de 1971, le pourcentage d'échec en série C était de 35,9 % pour les garçons et de 29,4 % pour les filles, alors que les résultats de la série A étaient pratiquement semblables.

1.4.3.2. - Le baccalauréat de technicien (voir tableau XI en annexe).

Les taux de réussite sont meilleurs pour les filles que pour les garçons, quel que soit le secteur, industriel ou économique.

D'après la session de 1972 :

56,8 % des garçons présentés avaient obtenu leur examen

65,8 % des filles présentées avaient obtenu leur examen.

Pour les filles, un secteur domine largement : secrétariat dactylographie avec 64 % des reçues ; vient ensuite la rubrique technique financière et comptable avec 19,9 %.

Les résultats des sessions 1977 - 1978 montrent une régression du taux de réussite des filles avec une augmentation parallèle du taux masculin. Mais les filles gardent un taux de réussite élevé : 64,2 % à la session de 1978 avec un effectif de candidates qui a pratiquement doublé en 6 ans.

1.4.3.3. - Le brevet de technicien (voir tableaux VIII et IX)

Au niveau des brevets de technicien menant vers les secteurs secondaires et tertiaires, les pourcentages de réussite y sont différents selon les sexes et les préparations suivies en fonction des débouchés sur le marché de l'emploi.

Pour les filles, à la session de 1977, sur 1601 candidates présentées :

- 26,1 % se présentaient en vêtements confection
- 24,2 % se présentaient dans le tourisme
- 14,7 % se présentaient dans l'hôtellerie
- 10,5 % se présentaient dans le dessin et les arts appliqués.

75,5 %

Les garçons, à la même session, étaient beaucoup mieux représentés : 4 991 candidats avec 4 formations principales pour 62,9 % des candidats (chaudronnerie, génie civil, bâtiment, hôtellerie).

1.- 5 - L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (voir tableau XI en annexe)

En continuité avec ce qui a été indiqué pour les séries du baccalauréat, l'enseignement supérieur apparaît divisé entre filières à dominante masculine ou féminine. On remarque en particulier le poids important, dans les filières :

à dominante féminine, des formations supérieures courtes : sanitaire et social (constitué à 90 % de jeunes filles), écoles normales d'instituteurs (62 %), classes préparant aux brevets de techniciens tertiaires (82 %).

A l'inverse, les filières à dominante masculine comprennent les écoles de haut niveau, les études de médecine et les formations en Institut Universitaire de Technologie (I.U.T.). Rares sont en effet les jeunes filles qui s'orientent vers un D.U.T. de mécanique, ou vers les domaines techniques comme l'aéronautique, l'électricité ou l'électronique. De façon générale, l'enseignement supérieur prolonge la division instaurée au niveau du baccalauréat, avec une forte représentation de filles dans les sections de lettres et langues, des beaux-arts, des sciences humaines, les domaines de culture générale, et davantage de garçons en sciences et sciences économiques. Autre phénomène remarquable à ce niveau, l'abandon des études supérieures sans diplôme n'est pas plus fréquent pour les filles que pour les garçons. En revanche, elles s'arrêtent plus souvent dès l'obtention de la licence, donc en moyenne, avec un diplôme moins élevé que les garçons.

1 - 6 - CONCLUSION

La réussite scolaire des filles, constatée tout au long de cette étude, connaît des phases privilégiées :

- l'entrée à l'école primaire
- la réussite scolaire jusqu'en 3ème
- les résultats aux examens traditionnels.

Mais cette réussite a tendance à s'infléchir à partir de la classe de seconde, les filles étant moins nombreuses dans les sections scientifiques et dans la poursuite d'études supérieures. Elles semblent mieux adaptées à un système tel qu'il est présenté au cours de la scolarité primaire et dans le premier cycle du secondaire.

Ce^{la} nous amène à conduire une réflexion sur les formalités et le contenu des différents enseignements. La teneur du projet pédagogique, en effet, loin d'être neutre, assigne dès les premiers paliers d'orientation (fin de 5ème pour les C.A.P. et fin de 3ème pour les B.E.P.) une direction nettement sexuée dans la répartition des formations professionnelles des métiers "masculins" et "féminins".

En effet, les filles ne sont pas n'importe où et ce n'est pas par hasard qu'elles se retrouvent majoritairement dans les quatre à cinq sections "féminines" (secrétariat, habillement, soins et services) qu'elles "choisissent" massivement.

"La répartition des effectifs dans les spécialités (C.A.P. et B.E.P.) est marquée par la division sexuelle du travail : 80 % des jeunes gens sont dans les spécialités du secteur industriel, 82 % des jeunes filles dans celles du secteur tertiaire. La mécanique regroupe 40 % des C.A.P. industriels; les employés de bureau, de comptabilité, de sténographie, 69 % des effectifs tertiaires...

Le maintien et le réaménagement des spécialités de l'industrie de l'habillement et d'employé technique de collectivités en 1974 et 1975 nous semblent significatifs ; ces spécialités comptent respectivement 24 % et 17 % des jeunes filles scolarisées au niveau C.A.P. Or, elles n'offrent aucun débouché vers des emplois qualifiés". (1)

(1) - AGULHON C - Op cité P. 304

Par ailleurs, au niveau du second cycle long, c'est surtout l'orientation selon les séries du baccalauréat qui différencie garçons et filles, dès le palier de la 3ème. Les séries A et B de l'enseignement (littéraires) et la série G (tertiaire) accueillent principalement les jeunes filles. La série D (sciences naturelles) et la série H (informatique) ont une composition voisine de celle de la classe de 3ème. Enfin, les séries C (mathématiques, physique) et F (industrielle) accueillent majoritairement les jeunes gens.

"... l'affectation d'un élève dans une section du second cycle, à l'issue de la classe de troisième, non seulement engage son avenir scolaire, mais peut aussi marquer très profondément son avenir professionnel.

L'importance de cette décision vient surtout du fait que les sections ne sont pas seulement des options correspondant à des aptitudes et des intérêts différents, mais qu'elles sont hiérarchisées en fonction de la sélection pratiquée au moment de l'affectation, la valeur accordée au diplôme terminal, le nombre et l'intérêt des débouchés professionnels auxquels elles conduisent.

La section C se distingue de toutes les autres comme étant la seule qui puisse permettre l'accès à n'importe quelle branche de l'enseignement supérieur et aux établissements les plus prestigieux. Ce fait, reconnu, a contribué à en faire la section la plus demandée,... et à renforcer la sélection scolaire et sociale des élèves qui la fréquentent.

Un processus circulaire s'est peu à peu développé, qui a fini par transformer la signification attachée à l'origine aux différences entre sections". (1)

(1) - LARCEBEAU S : Les inégalités face à l'enseignement supérieur ou à la formation professionnelle à l'issue de l'enseignement secondaire in l'Orientation Scolaire et Professionnelle, 1982 - n° 3 - P. 252

A partir des données précédentes, ~~il~~^{il} apparaît donc ~~que l'école~~^{que l'école} fonctionne sur la base d'une idéologie qui accorde une très forte prime à l'intellectualité, avec le baccalauréat comme point de référence, mais pas n'importe quelle série du baccalauréat. Cette situation entraîne deux conséquences :

- L'enseignement technique, à ce niveau, a beaucoup de mal à ne pas être le "parent pauvre" de l'enseignement général, et ce jusqu'au baccalauréat, les baccalauréats de technicien F restant eux-mêmes moins "valorisés" que le baccalauréat E, lequel suppose pourtant, dès la classe de seconde, une formation technique, mais reste un diplôme d'enseignement général, avec un niveau en mathématiques équivalent à celui de la section C. La distinction est d'ailleurs assez significative : le baccalauréat E n'est pas un baccalauréat de technicien ...

- Toutes les sorties du système scolaire avant le baccalauréat, en vue d'une formation professionnelle courte (C.A.P. ou B.E.P.) s'assortissent d'une forme de "déconsidération sociale", pour la plus grande majorité des élèves concernés, même s'il s'établit un certain degré de désirabilité entre les sections, l'électromécanique étant mieux "cotée" que la chaudronnerie, la comptabilité mieux "cotée" que la section de sténo-dactylo, pour ne citer que ces quelques cas.

"... Au niveau du second cycle court, comme dans les autres filières du second cycle, la filière et la spécialité où les jeunes aboutissent, déterminent leur sentiment de relégation, leur abandon, leur projet scolaire et professionnel. C'est ainsi que la hiérarchie des spécialités influence sur le comportement des élèves, sur leur refus ou leur adhésion à l'enseignement qu'ils reçoivent". (1)

(1) - AGUILHON C - Op cité P. 316

L'enseignement technique ne retrouve ses lettres de noblesse et sa valorisation qu'après l'obtention du baccalauréat : les sections de techniciens supérieurs délivrant le B.T.S. et les instituts universitaires de technologie, avec le D.U.T., connaissent une forte demande de la part des bacheliers, en raison de la "dureté" de leur sélection qui s'effectue sur dossier scolaire, la loi de l'offre et de la demande jouant à plein (nombre limité de places pour un grand nombre de demandes...) Sans parler des écoles d'ingénieurs, d'autant plus prestigieuses que l'on n'y entre qu'après un concours dont la préparation s'effectue dans des classes difficiles où l'on retrouve la forte prime à l'intellectualité, car fortement chargée en mathématiques...

Certaines corrections ont bien été apportées pour tenter d'assouplir les hiérarchies de fait, ainsi la création, en 1977, de classes préparatoires aux grandes écoles pour les bacheliers techniciens, mais en réalité, très peu de bacheliers techniciens suivent cette voie. (1)

En fait, selon l'analyse d'A. Kokosowski, l'école fonctionne sur la base de deux principes :

- "Le principe méritocratique (dans la mesure où les notes sont censées établir une hiérarchie des mérites individuels)

- Le principe de dominance, présenté très clairement par R. BOUDON dans "L'inégalité des chances" : "les différents groupes sociaux ont une inégale aptitude à monnayer leur niveau scolaire en terme de statut social".

(1) - LARCEBERAU S - Op cité P..252

Ce principe de dominance jouera aussi, bien évidemment, à la sortie de l'école, après l'obtention des diplômes". (1)

Et en fonction, précisément des différentes sections offertes, ce principe de dominance s'effectue par les garçons au détriment des filles, selon une programmation entre les enseignements plus "masculins" ou plus "féminins", non seulement aux premiers stades de la formation professionnelle, mais au delà dans l'enseignement supérieur ; ce qui va encourager l'existence d'un déséquilibre selon le sexe, les deux branches de la connaissance : sciences et humanités, reflétant ce déséquilibre.

Les sciences humaines, parce qu'elles sont en majorité féminines, sont moins prestigieuses ; les sciences et techniques, à forte dominance masculine, sont fortement connotées de prestige social...

Le système d'éducation, selon le mot de Bertrand SCHWARTZ, se contente de gérer les inégalités, quelles soient de classe ou de sexe, pourrions-nous ajouter.

C'est le sens de la remarque de Mireille LEVESQUE dans une excellente étude faite pour le Conseil Supérieur de l'Éducation du Québec :

"Selon le modèle fonctionnaliste, nous ne voyons pas comment, dans une société inégalitaire, l'école pourrait contribuer à réduire les inégalités sociales d'une part, et à ne pas engendrer d'inégalités scolaires d'autre part, puisqu'elle a précisément pour fonction de reproduire le système social". (2)

(1) - KOKOSOWSKI A - Le lycéen et son environnement face à l'orientation - in Bulletin de l'A.C.O.F. 1982 - n° 288 - 289 - P. 26.

(2) LEVESQUE M. - L'égalité des chances en éducation. Considérations théoriques et approches empiriques. C.S.E. - Québec - 1979 - P. 58

D'une façon générale, quitter le système scolaire dès la fin de l'obligation scolaire est plus rare pour une fille. Mais dans cette situation, les handicaps subis seront plus forts : peu d'accès aux sections industrielles, abandon en cours de cycles plus fréquents, peu d'accès à l'apprentissage.

Les jeunes filles adoptent donc des stratégies scolaires et professionnelles en fonction de l'offre sexuée des formations : elles sont plus nombreuses aux niveaux "intermédiaires" : B.E.P., baccalauréat, enseignement supérieur court, licence ; alors que les garçons sont majoritaires dans les sorties non diplômées, dans les sorties de C.A.P., les D.U.T., mais aussi au plus haut niveau de l'enseignement supérieur.

Le comportement des filles à l'école est le reflet fidèle du comportement des femmes dans la vie active par rapport aux débouchés professionnels, mais surtout par rapport à la division sexuelle d'une grande majorité de métiers. Ces clivages entre métiers féminins et masculins incitent les jeunes filles à se diriger vers un nombre restreint de formations telles que : l'enseignement, le secrétariat, les professions para-médicales, les services aux autres. Ces choix restreints ne contribuent guère à privilégier des orientations précises en vue du métier réellement convoité. Beaucoup de jeunes filles subissent un enseignement court, long, ou supérieur, soit par manque de choix, soit parce que l'enseignement à finalité professionnelle et son aboutissement dans les sections de production, leur offrent peu de formations convenant à leurs goûts ou leurs possibilités, en raison d'un projet pédagogique qui reste, finalement adapté aux besoins de l'économie, donc pensé essentiellement au masculin...